

Questionnaire sur l'application du paragraphe 12.a)
de la norme ST.10/C de l'OMPI

Nom de l'office ou de l'organisation	DZ (Code à deux lettres du pays ou de l'organisation selon la norme ST.3) <i>Institut National Algérien de la Propriété Industriel</i>
---	---

Le paragraphe 12.a) de la norme ST.10/C contient la recommandation suivante :

“12. a) Afin d'améliorer la qualité des données sur les familles de brevets et d'éviter toute confusion dans la présentation des numéros des demandes établissant une priorité, il est recommandé ce qui suit :

Les offices de propriété industrielle devraient toujours faire figurer, pour les demandes établissant une priorité, un numéro conforme à la “Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité” selon l'appendice de la norme ST.10/C lorsqu'ils indiquent le numéro de la demande correspondant à un document de brevet dans la notification du dépôt initial et dans le certificat de priorité. La “Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité” devrait comporter le code selon la norme ST.3 (de préférence sur une ligne ou dans une colonne déterminée, accompagné de l'intitulé “Le code de pays (dans le cas d'une organisation, ‘le code d'organisation’) et numéro de votre demande établissant la priorité, à utiliser pour les dépôts à l'étranger en vertu de la Convention de Paris, est”) pour pouvoir être reconnu facilement comme le numéro d'une demande établissant une priorité par d'autres offices de propriété industrielle et les déposants.

Exemple de “Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité” :

- i) dans le cas d'un pays :

Le code de pays et numéro de votre demande établissant la priorité, à utiliser pour les dépôts à l'étranger en vertu de la Convention de Paris, est
JP2000-001234

- ii) dans le cas d'une organisation :

Le code d'organisation et numéro de votre demande établissant la priorité, à utiliser pour les dépôts à l'étranger en vertu de la Convention de Paris, est
EP79100953”

La norme ST.10/C de l'OMPI est disponible sur le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante : <http://www.wipo.int/scit/fr/standards/standards.htm>

Q U E S T I O N N A I R E

1. a) Votre office ou organisation applique-t-il les dispositions du paragraphe 12.a) de la norme ST.10/C de l'OMPI pour la présentation du numéro de la demande correspondant à un document de brevet dans la notification du dépôt initial?

OUI ☒

NON ☐

Commentaire si nécessaire :

b) Si votre réponse est "NON", votre office ou organisation envisage-t-il d'appliquer le paragraphe 12.a) dans les notifications du dépôt initial? Si "OUI", quand?

OUI ☒

NON ☐

Quand?

Commentaire si nécessaire :

2. a) Votre office ou organisation applique-t-il les dispositions du paragraphe 12.a) de la norme ST.10/C de l'OMPI pour la présentation du numéro de la demande correspondant à un document de brevet dans le certificat de priorité?

OUI ☒

NON ☐

Commentaire si nécessaire :

b) Si votre réponse est "NON", votre office ou organisation envisage-t-il d'appliquer le paragraphe 12.a) dans les certificats de priorité? Si "OUI", quand?

OUI ☐

NON ☐

Quand?

Commentaire si nécessaire :

Note : votre office ou organisation est invité à joindre à sa réponse au présent questionnaire des copies de notifications de dépôt et de certificats de priorité de demandes de brevet.

[Fin de l'annexe et du questionnaire]

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصناعة

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

المعهد الوطني الجزائري للملكية الصناعية

Institut National Algérien de la Propriété Industrielle

نسخة رسمية لطلب براءة اختراع

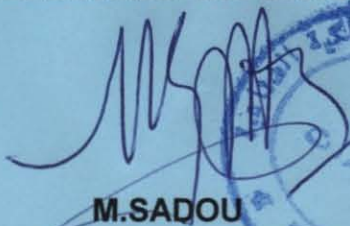
COPIE OFFICIELLE D'UNE DEMANDE DE
BREVET D'INVENTION

تعتبر هذه الوثيقة نسخة رسمية عن طلب براءة الاختراع التي تم إيداعها عند المعهد الوطني الجزائري للملكية الصناعية.

Le présent document est une copie certifiée conforme d'une demande de brevet d'invention déposée à l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI).

Alger: 06 JAN. 2007

Le Directeur des Brevets


M.SADOU



المعهد الوطني الجزائري للملكية الصناعية

INSTITUT NATIONAL ALGERIEN DE LA
PROPRIETE INDUSTRIELLE



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DEMANDE DE PROTECTION D'INVENTION

[12] NATURE DE LA DEMANDE *

☐ BREVET D'INVENTION (A1)

☐ CERTIFICAT D'ADDITION (A2)

Signature du préposé à la réception

CADRE RESERVE A L'INAPI

[21] N° de dépôt :

[22] Date de dépôt

Heure

Visa

[74] - MANDATAIRE : *Nom, Prénom, adresse*

Date du pouvoir

Nationalité du ou des déposants

[71] - DEPOSANT[S] : *Nom, Prénom, [dénomination], Adresse*

Tél. :

Fax :

E-mail :

[54] - TITRE DE L'INVENTION :

[30] - REVENDICATION DE PRIORITE (S)

[31] - N°[s] de dépôt

[32] - date[s] :

[33] - pays d'origine

Nature de la demande

Demande de certificat d'addition rattaché au brevet principal N°

du

Fait à

le

Signature et cachet

(72) - INVENTEUR (S) : Nom, Prénom, Adresse

Autres informations

BORDEREAU DES PIECES DEPOSEES *

- | | |
|--|--|
| ☐ Mémoire descriptif original pages | ☐ Document de priorité |
| ☐ Mémoire descriptif duplicata pages | ☐ Cession de priorité |
| ☐ Mémoire descriptif en langue arabe..... pages | ☐ Abrégé descriptif |
| ☐ Dessin(s) original (aux) planche(s) | ☐ Pouvoir |
| ☐ Dessin(s)duplicata (s) planche(s) | ☐ Titre ou justification du paiement de taxes |

Les demandes de Brevet d'invention ou de Certificat d'Addition doivent être remises ou adressées par pli postal recommandé avec demande d'avis de réception, à l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI) dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus.

Le paiement des taxes exigibles peut être effectué soit directement auprès de la caisse de l'INAPI soit par virement bancaire au compte : **BEA 12 Avenue AMIROUCHE, Alger - n° 32 64 180 E.**

Coordonnées de l'INAPI :

42, Rue Larbi ben m'hidi, 3^{em} étage, B.P. 403 ALGER
Tél. : (021) 73 57 74 - Fax : (021) 73 96 44 et (021) 73 55 81
E-mail : brevet@inapi.org - Web: www.inapi.org

**Le Présent formulaire doit être rempli à la machine.
NE PAS PLIER**

* Cocher les cases correspondantes